

ZAU ZOURA /SD AYER – POSTE N°12 : L'OURAGAN VIVIANE

L'ouragan Viviane, les 21 et 22 février 1990, a renversé plus de 80 % des arbres sur une surface de 4.5 ha.

Le nom de ce peuplement forestier : Zau Zoura en patois, (forêt jurée), tient son nom de la décision prise par la population du village de la mettre à ban. En effet, conscients du rôle protecteur de cette forêt contre les avalanches et les chutes de pierres, les villageois s'interdirent toute exploitation de bois durant des décennies.

La mise à ban de cette forêt a contribué à une forte densification du peuplement forestier. En vieillissant, les arbres ont empêché la lumière et une bonne partie des précipitations de parvenir jusqu'au sol. Sans ces deux facteurs abiotiques, les graines ne peuvent germer et donner naissance naturellement à de nouveaux arbres. Ainsi, à la fin des années 1980, la plupart des tiges d'épicéa de la futaie présentaient des signes de vieillissement avancé et d'instabilité marquée.

Des signes vérifiés lors du passage de l'ouragan Viviane, les 21 et 22 février 1990, qui a renversé plus de 80 % des arbres sur une surface de 4.5 ha.

Au niveau écologique, la survenance de phénomènes violents : incendies, ouragans, avalanches, n'est pas en soi très problématique. En effet, la disparition d'un peuplement forestier dense et uniforme permet à d'autres êtres vivants de coloniser cet espace. A moyen terme, tous les membres y trouveront leur place en utilisant l'espace et les ressources disponibles pour former un nouvel écosystème plus riche et en équilibre. En revanche, l'homme considère ces événements comme des catastrophes naturelles car la disparition de la forêt protectrice menace momentanément ses infrastructures : villages, routes et

autres cultures.

Suite à l'ouragan, d'importants travaux ont été entrepris pour protéger le village d'Ayer et la route cantonale Vissoie –Zinal. On construit d'abord des **paravalanches** et des trépieds en bois. Ces mesures techniques ont ainsi offert une protection efficace contre la pression de la neige aux **jeunes arbres qui ont été plantés**, soit plus de 10'500 mélèzes et 3'000 sorbiers des oiseleurs. Une installation d'irrigation, par goutte à goutte, a également été mise en place afin d'assurer la réussite des plantations. Cinq ans plus tard, on pouvait observer que 95 % des jeunes plants étaient encore en vie.

En 2016, nous voyons une forêt rajeunie et mélangée où se côtoient mélèzes, épicéas et arolles. Dans la strate intermédiaire, des feuillus : sorbiers et autres saules offrent bourgeons et supports de frayure aux ongulés et enfin, le sol est recouvert d'une variété de plantes herbacées. Des clairières agrémentent et trouent le peuplement assurant ainsi une belle et riche biodiversité. Ces éléments structurels hétérogènes sont les prémices d'un peuplement forestier semi-perméable et varié qui permettra à la forêt de Zau Zoura de remplir de manière pérenne ses fonctions de protection, de production et de fonction sociale.

CLIQUEZ ICI POUR ÉCOUTER LE TEXTE

Texte : Marcel Barmaz, ancien garde-forestier du triage d'Ayer-Grimentz

RÉFÉRENCES ET LIENS